

Comment postuler ?

Entrée en seconde :

- compléter une fiche de candidature par l'intermédiaire du collège
- joindre lettre de motivation, et recommandations de professeurs

Entrée en première :

- demander l'option lors des vœux en fin de seconde
- prendre contact avec les enseignants et éventuellement effectuer un mini stage

Pas de sélection quant au niveau musical, la motivation est la clé de la réussite.

Pourquoi choisir cette option ?

- pratiquer la musique, seul ou en groupe
- s'ouvrir à une culture artistique approfondie et large

Que faire après le baccalauréat ?

- Universités (lettres, droit, musicologie, médiation culturelle...)
- Conservatoire, écoles de musique, BTS métiers du son, musicothérapie
- Classes Préparatoires aux Grandes Écoles

Professeurs de musique :

Mme BLAYAC-BUONO

M. PISSALOUX

Lycée Jean Monnet

Rue de Malbosc BP 7045

34088 Montpellier cedex 4

www.lyc-monnet-montpellier.ac-montpellier.fr

Tél : 04 67 10 36 00

Fax : 04 67 10 36 06

ce.0341736c@ac-montpellier.fr

Accès au lycée :

Tramway L1 (Mosson), arrêt Château d'O

Tramway L3 (Juvignac ou Mosson), arrêt Hôtel du Département

Bus ligne 6 (Professeur Blayac) et ligne 7 (Celleneuve) arrêt Lycée Jean Monnet

Mise à jour janvier 2015



MUSIQUE



Programmes d'enseignement

En classe de seconde

- Un enseignement facultatif spécifique
3 heures hebdomadaires

En première et terminale : 2 choix

- Poursuite de l'enseignement facultatif :
3 heures hebdomadaires
Possibilité de le suivre quelle que soit la série choisie
- Option de spécialité : Série L
arts/musique : 5 heures hebdomadaires
Le Lycée Jean-Monnet est le seul lycée du département à la proposer

Les élèves bénéficient pour toutes les options de la durée totale prévue par les textes, facilitant ainsi leur réussite.

Les deux enseignements sont cumulables, offrant alors une option valorisée par un fort coefficient au baccalauréat : 6+2.

Les élèves peuvent en parallèle suivre un enseignement de langues-euro.

Chaque niveau aborde la musique sur la base de thématiques

- Les rapports de la musique au texte
- Les rapports de la musique à l'image
- Les rapports de la musique à la société
- La musique et les autres arts
- Musiques populaires et musiques savantes

Autour de ces thèmes s'organisent des activités d'écoute et d'analyse d'œuvre, des pratiques vocales et instrumentales, individuelles et collectives.

Créativité, inventivité, interprétation sont également sollicitées.

La chorale et l'ensemble instrumental

Les années passées : Musiques de film, Musique et liberté, Musique et métissages, Pastiches et reprises ...

Ouverts à tous les élèves du lycée, ils ouvrent sur une pratique collective, aboutissant à un spectacle.

Le baccalauréat Série L

Écrit 3 heures 30 coefficient 3 :

Culture et technique musicales
Écoute comparée et analyse : une œuvre au programme/une œuvre nouvelle.

Oral de 30 minutes coefficient 3 :

- Interprétation vocale ou instrumentale.
- Analyse d'un extrait d'œuvre.

L'option facultative, toutes séries

Oral de 40 minutes coefficient 2 :

- Interprétation vocale ou instrumentale.
- Commentaire d'écoute comparée : une œuvre au programme/une œuvre nouvelle.

Excellents résultats aux épreuves et fort taux de réussite au baccalauréat

Valorisation du parcours musical de l'élève

Poursuite d'études dans des domaines très variés